

Thématique : l'apprentissage

que faire apprendre?

les savoirs enseignés

1 Quel(s) savoir(s) enseigné(s) ?

les processus d'élaboration des contenus

1 Un savoir enseigné qui n'est pas le savoir savant : la transposition didactique

Réf : DEVELAY (M) : De l'apprentissage à l'enseignement, ESF, 1999

Le jeune enseignant considère généralement que les savoirs scolaires sont de même nature que les savoirs universitaires dont il a acquis la maîtrise ; il s'agit d'une simplification et donc ceci ne pose pas de problèmes.
Or les savoirs scolaires résultent d'une véritable transformation du savoir savant de référence.

- Une fois qu'une discipline est constituée, si on veut qu'elle devienne une discipline d'enseignement, il faut définir un contenu, une matière d'enseignement
 - pour cela, **on va transformer l'objet culturel de départ** (ex: la littérature) **en objet d'enseignement** = contenus scolaires structurés, hiérarchisés (ex:l'orthographe, la syntaxe...)
- = **passage du savoir savant au savoir enseigné** qui renvoie à la nécessaire adaptation du savoir afin de le rendre accessible aux élèves.
- C'est ce que l'on nomme **la transposition didactique** que Yves CHEVALLARD[1], empruntant ce concept à un sociologue Michel VERRET[2], définit comme

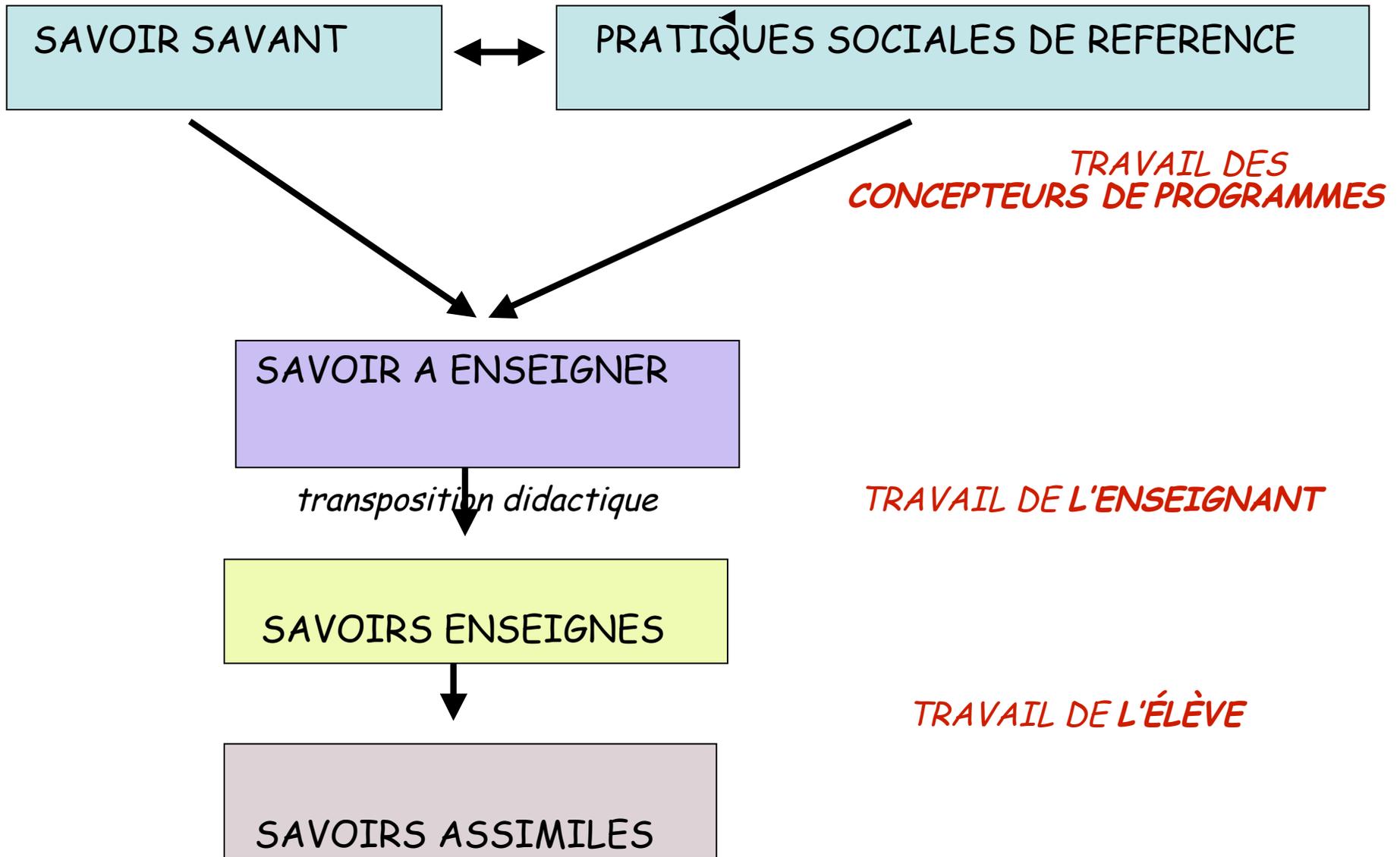
« le travail qui d'un objet de savoir à enseigner en fait un objet d'enseignement ».

- [1] CHEVALLARD (Y) : La transposition didactique, La pensée sauvage, 1985
- [2] VERRET (M) : Le temps des études, CHAMPION, 1975

- Le savoir savant n'est pas la seule référence pour élaborer le savoirs scolaires
 - il y a aussi **les pratiques sociales de référence**[\[1\]](#)
- = les diverses pratiques sociales : domestiques, culturelles, professionnelles... Ex... Toute discipline d'enseignement renvoie à des pratiques, avec plus ou moins de force (ex : EPS et maths).

Ces pratiques d'une part influent sur les représentations de la discipline et d'autre part permettent de l'aborder de différentes façons.

[\[1\]](#) MARTINAND (JL) : Connaître et transformer la matière, LANG, 1986



Le savoir enseigné diffère des savoirs à enseigner car chaque enseignant fait des choix et effectue un travail de didactisation qui lui est propre. De nombreuses variations seront aussi possibles entre ce savoir enseigné et le savoir appris par les élèves...

Qui fait les programmes scolaires en France?

La Direction générale de l'enseignement scolaire
[D.G.E.S.C.O]
(cf Organigramme du ministère de l'éducation)

La direction générale de l'enseignement scolaire élabore la politique éducative et pédagogique ainsi que les programmes d'enseignement des écoles, des collèges, des lycées et des lycées professionnels.

La décision de renouveler ou de créer un programme relève du ministre de l'Éducation nationale.

Jusqu'en 1989, la conception des programmes appartenait uniquement à **l'Inspection générale**.

La loi d'orientation de 1989 tente de briser ce «monopole». La réflexion sur les orientations générales relève désormais **du Conseil national des programmes (CNP)**, constitué d'universitaires et de chercheurs nommés pour 5 ans.

Pour chaque discipline, un groupe d'experts est chargé du travail scientifique et didactique et de la rédaction du projet. Celui-ci est ensuite soumis au CNP.

Le texte passe devant le Conseil supérieur de l'éducation **(CSE)**, puis il est soumis à **la signature du ministre** et publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale **(BOEN)**.

Cf. Revue sciences humaines [Mensuel N° 121 - Nov2001](#)
[Quels savoirs enseigner ?](#)

2 Un savoir intégrateur :

intégration à la fois sociale et culturelle

- **l'appartenance phylogénétique** : une culture humaine, universelle

L'appropriation du savoir est la condition nécessaire à l'individu pour appartenir à «l'espèce» humaine; lui permettant de se situer comme un maillon dans la chaîne phylogénétique

- **l'identité nationale, locale** : l'intégration à un groupe social

Le savoir scolaire est la culture commune qui me permet de «vivre ensemble» dans mon quartier, ma région et au-delà de me sentir appartenir à un pays, une nation.

3 Un savoir émancipateur :

la connaissance comme accès à une liberté

- l'accès à la science, à «une vérité», permettant de **comprendre et de dominer le monde,**
- permettant de «grandir» en échappant aux modèles imposés par les adultes référents, à leur **dogmatisme** et donc de **devenir libre** vis-à-vis des idées reçues grâce aux connaissances devenues miennes et par **l'exercice de mon esprit critique.**

Petit cours d' épistémologie:

JP Astolfi : la saveur des savoirs, ESF, 2008

Les savoirs scolaires se développent au sein de disciplines dont chacune représente **une « fenêtre » inédite sur le monde**. C'est à dire que chaque discipline construit des méthodes, des théories et des concepts spécifiques dont la maîtrise permet de s'éloigner du sens commun pour permettre une autre interprétation du monde.

Les savoirs supposent un **renoncement aux évidences du sens commun** (ex le don) et apportent des **réponses toujours provisoires** à un questionnement disciplinaire.

L'expert est celui qui « voit » ce qui échappe aux autres, à ceux qui n'ont qu'une connaissance ordinaire, pragmatique de la situation (ex en sociologie de l'éducation, en psychanalyse...).

Les cadres théoriques élaborés au sein de ces disciplines ne donnent **pas souvent de solutions immédiates, toutes prêtes, à la pratique** mais permettent **d'agir plus efficacement sur le réel, de prendre du recul** en échappant à nos perceptions, impressions, représentations.